

**BEUIL**

# BEUIL

## Sommaire

### 1. La population

1.1 - Tableau de la population de Beuil de l'An IX à 1990

1.2 - Extrait du recensement de la population de Beuil en 1857  
E57 1F1

1.3 - Recensement (dénombrement) de la population de Beuil en 1886  
E57 1F2

1.4 - Extrait du recensement de la population de Beuil en 1946  
E57 1F1  
(le numéro indiqué à gauche est celui de la maison)

### 2. Les activités

2.1 - Enquête statistique sur la commune de Beuil pour l'année 1829  
E57 5F1

2.2 - Statistiques des productions agricoles, du bétail et des animaux de ferme de Beuil pour l'année 1900  
E57 3F6

2.3 - Rapport sur les cultures, produits et débouchés de la commune de Beuil, 1886  
E57 2N1

2.4 - Statistiques des productions agricoles et du cheptel de la commune de Beuil en 1952  
E57 3F8

2.5 - Rapport sur l'hydrographie de la région de Beuil, 1886  
E57 2N1

2.6 - Rapport sur les peuplements forestiers de la commune de Beuil, 1886  
E57 2N1

2.7 - Demande de coupe de bois pour le chauffage et la cuisine, avril 1837  
E57 2N4

2.8 - Procès-verbal de martelage de sapins pour la fabrication de charbon de bois, juin 1845  
E57 2N4

2.9 - Etat des arbres demandés par les habitants de Beuil, mars 1829  
E57 2N3

2.10 - Rapport sur la conservation, l'entretien, l'exploitation et les produits de la forêt à Beuil, 1886  
E57 2N1

2.11 - Procès-verbal de la commission chargée de donner son avis sur le projet de périmètre de restauration du Var moyen, 27 décembre 1888  
7M 708

2.12 - Registre des voyageurs de l'hôtel du Mont Mounier (extrait), janvier 1936  
E57 112

2.13 - Courrier promotionnel pour l'hôtel du Mont Mounier, 1936  
E57 112

2.14 - Article sur la saison d'hiver à Beuil, extrait de "*l'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*", jeudi 27 février 1931

### 3. Les communications

3.1 - Pétition du conseil municipal de Beuil au préfet au sujet de la construction de la route du Cians, 30 juin 1866  
2S 487

3.2 - Adresse des notables de Beuil sollicitant l'aide de l'Empereur Napoléon III pour la construction du chemin du Cians, septembre 1867  
2S 487

3.3 - Horaire des chemins de fer du Sud de la France, 1898

3.4 - Horaire de l'omnibus Halte de Cians-Beuil, 1897

## Population de Beuil An IX-1990

ANNÉES						
AN IX	468	1876	559	1936	702	
AN XIII	702	1881	580	1946	557	
1809	714	1886	623	1954	391	
		1891	641	1962	360	
1822	702	1896	594	1968	326	
1838	845	1901	597	1975	343	avec double compte
1848	719	1906	635	1982	313	sans double compte
1858	555	1911	675	1990	330	sans double compte
1861	589	1921	544			
1866	596	1926	505			
1872	568	1931	512			

Extrait du recensement de la population de Beuil en 1857  
E57 1F1

Nom et prénom de chaque personne de la famille présente ou absente la nuit du 31 décembre 1857 et des étrangers	Rapport de chaque personne avec le chef de famille	Etat civil	Sexe	Age		Lieu de la naissance	Lieu de la résidence	Profession ou condition	S'il sait	
				Ans	Mois				Lire	Ecrire
Bailon Joseph	chef	veuf	m	71		Beuil	Beuil	cultivateur	non	non
Bailon Joseph	fil	marié	m	49		«	«	«	non	non
Robion Anne-Marie	femme	mariée	f	42		«	«	«	non	non
Bailon Jeanne Marie	fil	célibataire	f	19		«	«	«	non	non
Bailon Jean-Baptiste	fil	célibataire	m	10		«	«	«	oui	oui
Bailon Angélique	fil	célibataire	f	6		«	«	«	non	non
Donadey Magdeleine	chef	veuve	f	92		Beuil	Beuil	cultivatrice	non	non
Bailon Honoré	fil	célibataire	m	22		«	«	«	oui	oui
Bailon Jean André	fil	célibataire	m	20		«	«	«	oui	oui
Chaix Paschal	chef	veuf	m	68		Beuil	Beuil	cultivateur	non	non
Chaix Antoine	fil	célibataire	m	43		«	«	«	non	non
Chaix Jean-Baptiste	fil	marié	m	34		«	«	«	non	non
Garnier Magdeleine	femme	mariée	f	34		«	«	«	non	non
Chaix Anne-Marie	fil	célibataire	f	8		«	«	«	non	non
Chaix Rose	fil	célibataire	f	5		«	«	«	non	non

## Recensement (dénombrement) de la population de Beuil en 1886 E57 1F2

### A. Maisons et locations

Nombre des maisons d'habitation			Nombre des maisons d'habitation					Nombre de locaux servant d'ateliers, de magasins ou boutiques	
Occupées en tout ou en partie	Vacantes	Total des maisons	N'ayant qu'un rez-de-chaussée	Ayant au-dessus du rez-de-chaussée					Total des maisons
				1 <sup>er</sup> étage	2 <sup>ème</sup> étage	3 <sup>ème</sup> étage	4 <sup>ème</sup> et au-dessus		
60	«	60	6	35	18	1	«	60	7

### B. Ménages

Nombre des ménages				Nombre des ménages composés							Total égal au nombre des ménages
D'individus isolés	De famille	Etablissements comptés à part	Total des ménages	De 1 personne	De 2 personnes	De 3 personnes	De 4 personnes	De 5 personnes	De 6 personnes et au-dessus	Total	
18	120	1	139	18	18	16	23	24	39	138	139

### C. Résultats généraux du dénombrement par catégories de population

Population résidente				Population présente		
Liste nominative		Population comptée à part	Total	Résidents	Population accidentelle et de passage	Total
Résidents présents	Résidents absents					
571	43	9	623	580	7	587

D. Renseignements statistiques résultant du dénombrement

Tableau n° 1- Population d'après le lieu de naissance

Nationalité	Nés dans la commune	Nés dans une autre commune du département	Nés dans un autre département ou colonie	Nés à l'étranger	Total général de la population
- Français et naturalisés français.....	577	27	3	1	608
- Etrangers.....			1	5	6
Total.....	577	27	4	6	614

Tableau n° 2 – Classement par nationalité

Sexe	Français	Etrangers	Total général de la population
	Nés de parents français	Italiens	
- Masculin.....	316	3	319
- Féminin.....	292	3	295
Total.....	608	6	614

Tableau n° 3 – Population par âge

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes	Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes
				Report.....	132	132	264
Au-dessous de 1 an (0 à 12 mois).....	5	4	9	21 ans accomplis.....	6	4	10
1 an accompli.....	7	10	17	22 idem.....	8	4	12
2 ans accomplis.....	8	7	15	23 idem.....	5	9	14
3 idem.....	3	7	10	24 idem.....	4	7	11
4 idem.....	10	3	13	25 à 29 accomplis.....	23	15	38
5 idem.....	4	5	9	30 à 34 idem.....	21	22	43
6 idem.....	10	5	15	35 à 39 idem.....	17	24	41
7 idem.....	3	7	10	40 à 44 idem.....	18	16	34
8 idem.....	5	5	10	45 à 49 idem.....	13	13	26
9 idem.....	5	6	11	50 à 54 idem.....	13	12	25
10 idem.....	6	3	9	55 à 59 idem.....	16	10	26
11 idem.....	6	6	12	60 à 64 idem.....	13	9	22
12 idem.....	10	4	14	65 à 69 idem.....	13	12	25
13 idem.....	6	3	9	70 à 74 idem.....	6	4	10
14 idem.....	12	10	22	75 à 79 idem.....	6	2	8
15 idem.....	5	12	17	80 à 84 idem.....	5		5
16 idem.....	4	8	12	85 à 89 idem.....			
17 idem.....	4	7	11	90 à 94 idem.....			
18 idem.....	9	8	17	95 à 99 idem.....			
19 idem.....	5	7	12	100 ans et au-dessus.....			
20 idem.....	5	5	10	Age inconnu.....			
A reporter	132	132	264	Total égal à la population	319	295	614

Tableau n° 4 – Population classée par profession

Séries et groupes de professions	Individus exerçant directement la profession comme					
	Patrons ou chefs d'exploitation		Employés, commis, etc.		Ouvriers, journaliers, hommes de peine, manœuvres, etc.	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
<b>I - Agriculture</b>						
- Propriétaires cultivant exclusivement leurs terres.....	101	20				
Total.....	101	20				
<b>II - Industrie</b>						
- Industrie du bâtiment.....	3	0				
- Industrie de l'habillement et de la toilette.....	3	1				
- Industrie de l'alimentation.....	1	0				
Total.....	7	1				
<b>III - Transports (par terre et par eau, marine marchande)</b>						
- Transports par routes, ponts et voirie.....	1	0				
Total.....	1	0				
<b>IV - Commerce</b>						
- Hôteliers, cafetiers, logeurs, cabaretiers.....	3	0				
- Marchands au détail.....	1	1				
Total.....	4	1				
<b>V - Force publique</b>						
						Néant

Séries et groupes de professions	Individus exerçant directement la profession comme					
	Patrons ou chefs d'exploitation		Employés, commis, etc.		Ouvriers, journaliers, hommes de peine, manœuvres, etc.	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
<b>VI - Administration publique</b>						
- Fonctionnaires, agents et { payés par les départements et employés de tous ordres { les communes	3	0				
Total.....	3	0				
<b>VII - Professions libérales</b>						
- Clergés séculier.....	1	0				
- Professeurs et instituteurs publiques (facultés, lycées, collèges, écoles etc.....	2	2				
Total.....	3	2				
<b>VIII – Personnes vivant exclusivement de leurs revenus</b>						
- Propriétaires.....	2	1				
Total.....	2	1				
Total général.....	121	25				

Extrait du recensement de la population de Beuil en 1946  
E57 1F1

Désignation		Nom de famille	Prénom usuel	Parenté avec le chef de ménage ou situation dans le ménage	Année de naissance	Nationalité	Profession
Des quartiers, villages ou hameaux	Des rues dans les villes						
Quartier du Puits		Chaix	Antoine	chef	1875	Française	Cultivateur
		Chaix née Garnier	Florentine	épouse	1884	«	«
		Chaix	Louis Jean Baptiste	fils	1920	«	«
		Poesy	Ernest	chef	1901	«	«
		Poesy née Robion	Marie	épouse	1906	«	«
		Poesy	Virginie	fille	1936	«	«
		Poesy	Gabriel	chef	1908	«	«
		Poesy née Robion	Irène	épouse	1914	«	«
		Feraud	Florence	chef	1885	«	«
		Feraud	René	fils	1910	«	«
		Feraud née Guibert	Marie	belle-fille	1912	«	«
		Feraud	Gérard	petit-fils	1940	«	«
		Mauzon	Gilbert	chef	1913	«	Militaire
		Mauzon née Cardier	Marie	épouse	1919	«	Sans
		Mauzon	Danielle	fille	1942	«	Sans
		Baylon	Cécile	chef	1863	«	Cultivatrice
	Magalon	Jules	chef	1908	«	«	
	Magalon née Guérin	Eugénie	épouse	1908	«	«	
	Magalon	Louis	fils	1936	«	«	
	Magalon	Jeanne	fille	1933	«	«	

## Enquête statistique sur la commune de Beuil pour l'année 1829 E57 5F1

1. De combien d'individus mâles était composée la communauté en 1829 ?  
360.
2. De combien d'individus femelles ?  
350, soit 710 habitants au total.
3. Y-a-t-il eu augmentation ou diminution par rapport au total de l'année 1828 ?  
1 mâle et 1 femelle en plus.
16. Indiquez la quantité de récolte de 1829 pour toute la communauté des denrées et produits suivants avec l'indication du prix moyen auquel ils se sont vendus :

Blé	240 sacs	9	lires chaque sac de 3 émines.					
Seigle	2640 «	7	«	«	«	«	«	«
Orge	600 «	5	«	«	«			
Légumes	600 «	5	«	«	«			
Pommes de terre	3500 rubs							
Foin	2800 rubs							
17. Indiquez à combien se monte approximativement la valeur de la taille des bois pour 1829  
Pour le bois de construction : le bois ne sert que pour l'usage des habitants  
Pour le bois de feu : le bois ne sert que pour l'usage des habitants
18. Quel a été en 1829 le nombre

de mulets	50
d'ânes	54
de vaches	
de bouvillons	170
de veaux	60
de moutons	140
de chèvres	300
d'agneaux	1 500
de chèvres	4 800
de cochons	30
19. Quelle a été la quantité en rubs, et à quels prix moyens se sont-ils vendus au rub ?

de la laine	800 à 8 livres le rub
des peaux	100 à 9 livres le rub

20. Indiquez le nombre d'individus qui exercent les professions, arts et métiers suivants :  
négociants et marchands de grains  
Chaque habitant vend le peu de grains qu'il a au-dessus de sa provision.

négociants de viande fraîche	3
négociants et marchands de vin au détail	3
négociants de pain et comestibles	3
meuniers	2
boulangers	2
maçons	2
cordonniers	3
tailleurs	3
tisserands	4
forgerons	1
maréchaux-ferrants	1

21. Des manufactures se sont-elles mises en activité, et lesquelles ? Aucune
22. Quel a été le rapport récolte/semence ? 5 pour un  
Par rapport aux bois, ont-ils été bien cultivés et gardés ?  
Il n'y a aucun bois appartenant au royal domaine. Ils sont tous propres de la communauté ou des particuliers. Il y en a abondamment et assez bien entretenus.
23. Indiquez les qualités et quantités approximatives des denrées, combustibles et autres objets quelconque produits par la communauté qui ont été transportés à l'étranger pendant l'année ?  
Néant
24. A l'extérieur de la commune ?  
Quelque peu de grains

**Statistiques des productions agricoles,  
du bétail et des animaux de ferme de Beuil pour l'année 1900  
E57 3F6**

Superficie totale de la commune..... 7 564 hectares, 07 ares, 67 centiares  
 - des terres labourables (en culture ou en jachère)..... 548 hectares, 04 ares, 74 centiares  
 - des prés et herbages..... 254 hectares, 84 ares, 59 centiares  
 - des pâturages et pacages..... 5 535 hectares, 85 ares, 46 centiares  
 - des landes et des terres incultes bois..... 1 061 hectares, 63 ares, 15 centiares

**Principales productions agricoles**

Céréales	Superficie cultivée	Production totale en quintaux
Froment et épeautre.....	125	393,60
Méteil.....	260	756,00
Seigle.....	35	160,80
Orge.....	42	180,00

Produits	Superficie cultivée en hectares	Production totale en quintaux	Production moyenne par hectare en quintaux
Pommes de terre.....	38	1 800	50
{ Lentilles.....	12	145	12
Légumineuses { Pois.....	3	45	15
Prés naturels.....		3 000	13



## Rapport sur les cultures, produits et débouchés de la commune de Beuil, 1886 E57 2N1

### 1. Répartition générale des cultures

Les régions cultivées sont concentrées autour des nombreux hameaux répartis sur tout le territoire de la commune. Elles renferment des prairies situées les unes sur les bords des cours d'eau, les autres dans les dépressions des collines exposées au nord et aptes à conserver de la fraîcheur pendant l'été en raison de cette situation. Les premières sont fauchées généralement deux fois : dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet et dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre, le regain un tiers environ de la première récolte ; les prés secs ne subissant qu'une coupe en juillet.

Les terrains non arrosables placés aux aspects du sud et de l'ouest sont cultivés en céréales ou en pommes de terre. Les produits sont consommés sur place. La paille sert pendant l'hiver à la nourriture des bestiaux, dont la litière est fournie généralement par des aiguilles de mélèze. Le blé est réservé aux sols tout à fait privilégiés sous le double rapport de la profondeur et de l'exposition, il reste dans le voisinage immédiat pour ainsi dire des habitations et ne dépasse pas l'altitude de 1600 mètres. Le seigle est plus répandu et s'élève jusqu'à 1700 mètres.

### 2. Pâturages

La terre pastorale a ici une prépondérance nettement accusée, au moins en ce qui concerne l'étendue sur laquelle elle s'exerce. Cette étendue, en y comprenant les bois qui sont pacagés aussi bien que les pâturages proprement dits, occupe 89 % du territoire. Le mode d'exploitation de ces pâturages est le même qu'au XVe siècle. Les bestiaux des habitants, dès le moment de la fonte des neiges, sont conduits en troupeaux séparés et gardés par leurs propriétaires sur les terrains découverts. A partir du 11 mai on les confine sur les communaux où ils restent jusqu'au 8 septembre. Enfin, de cette époque jusqu'à l'apparition des neiges, ils vaquent librement sur les montagnes aussi bien que sur les pâtures communales. Il faut dire néanmoins que du 8 septembre au 11 mai les ressources pastorales sont presque nulles : elles se restreignent à quelques versants bien exposés où les troupeaux d'été n'ont laissé à peu près rien derrière eux.

Les pâturages particuliers ne sont point exploités par leurs propriétaires. Ceux-ci entretiennent leurs moutons et leurs chèvres sur les pâtures communales au même titre que les autres habitants et louent leurs pacages à des bergers étrangers. Ils introduisent ainsi en moyenne annuellement 5300 moutons répartis comme il suit sur les montagnes où la commune est bandiote :

- Testos	1000
- Giarrons	1300
- Moulinet	400
- Colombet	1500
- Ville-Vieille	1100

soit un total de 5300 moutons pour une superficie de 3400 hectares.

D'après les rôles de 1855, les habitants possèdent, savoir :

- gros bétail : vaches, veaux, mulets	988
- chèvres et moutons	643
- porcs	100

soit 1731 têtes qui se répartissent comme il suit :

- de 1 à 25	entre	99 propriétaires
- de 25 à 50	entre	2 propriétaires
- de 50 à 75	entre	6 propriétaires
- de 75 à 100	entre	3 propriétaires
- au dessus de 100	entre	5 propriétaires

Outre la charge des bestiaux indigènes, les pâtures communales reçoivent en été 2700 transhumants dont 1500 parcourent la Rimau et ses contours et 1200 le Milet. En général, les troupeaux de la localité s'écartent peu des hameaux où ils ont leurs étables dans lesquelles ils rentrent chaque soir.

Les taxes payées pour le pâturage sur les terrains communaux sont, pour les bestiaux indigènes de 0,60 franc par tête de mouton et de 1,50 franc par tête de gros bétail. Les pâtures attribués aux transhumants sont affermés en bloc. Les ressources que la commune tire du parcours sont considérables. En 1885, elles ont apporté 6160 francs au budget dont les recettes s'élevaient à 80 000 francs.

Les produits principaux que la population recueille de l'exploitation des pâtures proviennent de l'élevage des veaux et de l'accumulation de l'engrais recueilli la nuit dans les étables. Les veaux sont élevés chaque année au nombre moyen de 220 environ qui sont vendus sur place de 55 à 70 francs à un an et de 130 à 150 francs la seconde année. Les transactions s'opèrent aux deux foires qui ont lieu à Beuil le 9 septembre et le jour de la Saint Michel.

Le mouton indigène n'est qu'un produit secondaire consommé sur place de même que les fromages très grossiers que l'on fabrique dans les ménages à partir de juillet et août après le sevrage des veaux.

Partout à Beuil les pâtures sont surchargés et en voie de se dégrader. Les croupes à pente douce et les fonds des dépressions seules résistent aux dégradations qui proviennent du piétinement des troupeaux et d'une dépaissance sans mesure. On ne se préoccupe nullement de les conserver, encore moins de les améliorer. Les bestiaux ne reçoivent d'ailleurs pas plus de soin. Assez abondamment alimentés durant l'été, c'est-à-dire durant la saison de l'élevage des veaux et des labours, ils reçoivent l'hiver une ration journalière à peine suffisante à leur entretien dans laquelle domine la paille. A côté de cela, on voit emporter des fourrages malgré les bas prix auxquels la longueur et la difficulté des transports réduit la vente.

Statistiques des productions agricoles et du cheptel  
de la commune de Beuil en 1952  
E57 3F8

Tableau A

Catégorie du cadastre	Surfaces en 1952	
	Evalués par la commission communale	Colonne à laisser en blanc
Terres (terres labourables).....	53,48 hectares	
Prés et prairies naturelles, herbages et pâturages.....	450,70 hectares	
Bois.....	1 290,00 hectares	
Landes, patis, Bruyères, marais, terres vaines et vagues, Pâturages.....	5 602,54 hectares	
Surface totale cadastrée de la commune.....	7 406,17 hectares	

Tableau B

Cultures	Remplir par la commission communale
	Surfaces en 1952
- Céréales	
. Blé semé avant le 15 février.....	15 hectares
. Blé semé après le 15 février.....	5 hectares
. Seigle.....	3 hectares
. Orge de printemps.....	11 hectares
- Plantes sarclées	
. Pommes de terre.....	13 hectares
- Légumes secs de plein champ	
. Lentilles.....	4 hectares
- Prairies artificielles.....	7 hectares
- Jachères ou sombres ou guérets.....	5 hectares
Surface totale des terres labourables.....	63 hectares

Tableau C

Catégories d'animaux	Effectifs détenus par les exploitants agricoles
Chevaux . Autres animaux de 3 ans et plus.....  Total de l'espèce.....	 7 <hr/> 7
Mulets (adultes et jeunes des deux sexes).....	40
Anes (adultes et jeunes des deux sexes).....	15
Bovins . Taureaux..... . Vaches laitières ne travaillant jamais..... . Elèves de plus d'un an (y compris les génisses pleines)..... . Elèves de moins d'un an (y compris jeunes non sevrés).....  Total de l'espèce.....	 3 323 90 75 <hr/> 491
Ovins . Béliers de plus d'un an..... . Femelles de plus d'un an..... . Moutons de plus d'un an..... . Agneaux et agnelles de moins d'un an.....  Total de l'espèce.....	 10 590 100 150 <hr/> 850
Caprins . Boucs et chèvres..... . Chevreux.....  Total de l'espèce.....	 35 25 <hr/> 60
Porcins . Porcelets et porcs de moins de 6 mois.....  Total de l'espèce.....	 80 <hr/> 80

## Rapport sur l'hydrographie de la région de Beuil, 1886 E57 2N1

Les cours d'eau principaux prennent tous à leur point de départ la direction du nord au sud et sont recueillis dans des dépressions orientées dans un sens perpendiculaire. Ces cours d'eau sont, au nord du Mounier, les divers affluents du vallon de Roya que celui-ci reçoit au pied du territoire de Beuil et conduit dans la Tinée après un parcours de 9 kilomètres environ. Au sud, ce sont d'une part les sources du vallon de Roubion qui vont également se jeter dans la Tinée à Saint Sauveur ; d'autre part le Cians proprement dit et le vallon de Ciallandre -qui va se jeter dans le Var en conservant sa direction primitive : le confluent est situé entre Touët de Beuil et Puget-Théniers à 16 kilomètres environ des limites du territoire de Beuil. Cette rivière étalée à son origine dans un berceau à pentes relativement douces s'encaisse à l'aval dans une cluse dont les parois dépassent 200 mètres de hauteur. Elle affecte un caractère nettement torrentiel mais ne se trouve jamais complètement à sec pendant l'été. Ses crues sont très violentes par les orages et occasionnent des dégâts considérables : les matériaux qu'elle entraîne forment de vastes plages de dépôts qui empiètent sur les cultures riveraines là où la pente du thalweg est adoucie et vont plus bas encombrer le Var. Elle servait à la traite des bois exploités entre 1625 et 1630. Des écluses furent établies à cet effet dont il ne reste plus que des vestiges. Le régime de la Roya n'est pas autre que celui du Cians : des affouillements bordent également son lit et celui de ses affluents et les érosions pénètrent déjà dans les massifs encore boisés.

## Rapport sur les peuplements forestiers de la commune de Beuil, 1886 E57 2N1

Les massifs se divisent en deux groupes caractérisés : l'un par la prédominance du mélèze, l'autre par la présence de trois essences mélangées qui sont le sapin, le pin sylvestre et l'épicéa.

Examinons chacun d'eux séparément :

### 1° Massifs de mélèzes

Nous avons dit plus haut que le mélèze tendait à devenir exclusif dans les cantons qu'il occupe aujourd'hui. La plupart des massifs actuels sont lâches, clairières ; les vieux arbres qui en forment le fonds sont presque tous blessés et tarés à la patte ; des recrues\* abrutis et sans avenir apparaissent çà et là dans les intervalles. Cet ensemble constitue maintenant des sortes de prés-bois où l'exploitation pastorale avec tous ses abus efface peu à peu les traces de la culture forestière.

La station du mélèze, grâce aux variations d'exposition, est très étendue. A Beuil, où les versants méridionaux sont dépouillés, elle s'élève encore de 1500 à 1900 mètres et sur le territoire des communes voisines atteint 2000 mètres mais toujours à l'aspect nord. Il redoute en effet la sécheresse et les sols superficiels, conditions devenues normales maintenant dans la haute région de la vallée du Cians. Ajoutons qu'il ne se rencontre pas, c'est-à-dire plus, dans la haute vallée de la Roya où il formait autrefois de vastes forêts dont les derniers vestiges, encore apparents, tendent de jour en jour à disparaître.

Il donne, comme on le sait, un bois de qualité exceptionnelle. Sa croissance naturellement variable, suivant les qualités ou les défauts des stations locales, est généralement active et se soutient jusqu'à un âge très avancé. Vers 150 ans, elle subit un ralentissement très marqué et il semble qu'à cet âge les arbres entrent dans la période de retour. Des tares apparaissent au pied et signe caractéristique, la quantité des graines fertiles s'abaisse dans des proportions considérables. Il faut constater que les recrues font défaut dans les massifs actuels. Par contre, les vieux bois à végétation épuisée y occupent la plus grande place.

### 2° Massifs d'essences mélangées

Les massifs d'essences mélangées couvrent 460 hectares sur l'étendue actuellement soumise au régime forestier. Le mélèze ne se trouve plus que tout à fait subordonné et distribué par pieds. Deux essences fondamentales constituent les massifs, ce sont : le sapin d'une part et le pin sylvestre de l'autre ; l'épicéa leur sert de trait d'union.

Considérées individuellement, ces essences se répartissent suivant les conditions qu'offrent à leur végétation le sol, l'exposition et aussi l'altitude. Au pin sylvestre les sols rocheux et arides tournés aux aspects méridionaux. Au sapin les expositions septentrionales et les sols relativement frais qui s'y rencontrent. L'épicéa, moins exigeant que le sapin et plus

---

\* recru : sujet qui se forme spontanément après l'exploitation d'une coupe de bois

que le pin sylvestre sous le rapport de la fraîcheur se mélange avec l'un et avec l'autre, s'y substitue dans les zones supérieures où il forme encore transition avec le mélèze.

L'état de la végétation est variable dans les diverses stations et pour les diverses essences : *le sapin* croît rapidement et vit très vieux sur les versants du Bois-Noir. Son développement est au contraire lent et sa maturité précoce sur ceux du Colombet où l'humidité fait défaut : ici à 120 ans il est la plupart du temps déjà taré. *L'épicéa* ne trouve des conditions climatiques favorables qu'au dessus de 1600 à 1700 mètres. Au-delà de cette limite, il peut être assimilé à peu près complètement au sapin tandis que plus bas il s'en distingue nettement par une croissance rapide et une maturité précoce. Il va sans dire que cette limite se relève avec une exposition plus chaude. *Le pin sylvestre* donne moins rapidement que les deux autres des produits exploitables, qu'au-delà de 200 ans, tandis que le sapin et l'épicéa ont acquis à 120 ans les dimensions les plus recherchées du commerce. Mais les pièces de grandes dimensions ne paraissent pas pouvoir lui être demandées ici : son fut irrégulier et bas, ses formes généralement défectueuses ne le rendent guère propre qu'au chauffage.

Demande de coupe de bois pour le chauffage  
et la cuisine, avril 1837  
E57 2N4

Expose avec respect le sieur Jean-Baptiste Barralis feu Jean-François, prêtre et curé de la paroisse de Beuil y domicilié et natif de Péone le besoin annuel du bois de chauffage ou des plantes nécessaires à son foyer et ce, son domicile à Beuil durant, à prendre dans les forêts qui ne sont pas mises en particulière défense, savoir le Tallier, la Rimau, le Bois Noir, la Pinée, le Métel ou autres sises dans le dit terroir.

Procès-verbal de martelage de sapins pour  
la fabrication de charbon de bois, juin 1845  
E57 2N4

Procès-verbal de martelature de trente plantes de bois rabougri et dépéri essence de sapin consédé par la commune de Beuil à sieur Joseph Garnier maréchal ferrant, moyenant le prix de quinze centimes la plante et toutes ces plantes est pour faire du charbon.

L'an mil huit cent quarante cinq et le douze du mois de juin, je sous signé Louis Boyer, garde forestier du rayon de Guillaumes, ensuite de l'autorisation de Monsieur l'intendant général de cette province de Nice en date du vingt six mai et du décret de Monsieur le Baron, inspecteur de bois et forêts, en date du vingt sept même mois, je me suis expréssément rendu en compagnie de sieur Antoine Carlon, conseiller, de ma résidence de Guillaumes au bois dénomé le Bois-Noir appartenant à la dite commune de Beuil et là étant j'ai procédé en la présence du dit conseiller à la martellature de trente sapins accordés au dit Garnier, lesquels arbres j'ai reconnu être meurs\* pour être coupés. En foi de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal à triple original qui a été signé par moi, le conseiller Carlon et Garnier.

---

\* mûrs

Etat des arbres demandés par les  
habitants de Beuil, mars 1829  
E57 2N3

Tableau des demandes qui, en conformité du manifeste de Monsieur l'Intendant général du 12 avril 1824 ont été faites à Monsieur le syndic de la part des particuliers cy après dénommés afin d'obtenir le nombre des plantes à chacun d'eux nécessaires pour la réparation de leurs maisons d'habitation et de campagne, à couper dans les bois communaux, ainsi qu'il s'est pratiqué de tous les temps en cette commune.

	Noms et prénoms des pétitionnaires	Nombre des arbres	Leur qualité	Nom de la forêt où l'on veut couper	Observations
1	La commune	150	mélèzes	Garnier	pour l'entreprise de percement du lac
2	La commune	15	mélèzes	Rouirasc	
3	La confrérie des pénitents	12	mélèzes	Rouirasc	pour la reconstruction de la chapelle
4	Donadey Louis Barbier	6	mélèzes	Garnier	
5	Donadey Louis Barbier	4	mélèzes	Rimaus	
6	Meissard Mathieu	6	mélèzes	Rouirasc	
7	Guérin Antoine	4	mélèzes	Rouirasc	
8	Baudin Pierre	1	mélèzes	Rouirasc	
9	Robion Jean André	4	mélèzes	Rouirasc	
10	Poesy Honoré Camille	2	mélèzes	Rouirasc	
11	Poesy Honoré Camille	15	mélèzes	Rimaus	
12	Poesy Honoré Camille	4	mélèzes	Garnier	
13	Poesy Honoré feu Jean	1	mélèzes	Rouirasc	
14	Poesy Honoré feu Jean	10	mélèzes	Garnier	

Les autres pages ne sont pas reproduites. Le total des arbres est de 369 pour l'année 1829.

## Rapport sur la conservation, l'entretien, l'exploitation et les produits de la forêt à Beuil, 1886 E57 2N1

### Insectes

Le mélèze, l'épicéa et le pin sylvestre sont attaqués par les insectes sans cependant que ces derniers causent trop de dégâts. Le mélèze a deux ennemis qui vivent sur les bourgeons, les feuilles et les jeunes pousses. Ce sont : la pyrale grise du mélèze, petite chenille qui habite au centre des jeunes faisceaux de feuilles, et la teigne du mélèze, très petite chenille mineuse creusant la moitié supérieure des aiguilles, laquelle se dessèche et tombe.

La teigne est beaucoup plus répandue que la pyrale. On reconnaît de loin la présence des parasites à la couleur rouge que prend le feuillage du mélèze. L'épicéa et le pin sont attaqués par divers xylophages mais le plus souvent, ces insectes respectent les arbres vivants et ne vivent que sur les vieux troncs.

### Incendies

Les incendies sont très rares

### Délits

Il y a peu de délits sur la partie du territoire de Beuil située au sud du Mont Mounier. Il en est tout autrement dans le massif de Colombet. Là, les délits sont continuels et la répression en devient presque impossible. Les habitants de Roya saccagent ce massif situé à proximité de leurs chalets.

### Exploitations

La majeure partie des produits des bois sont consommés par les habitants : de ce chef les délivrances annuelles atteignent à peu près régulièrement 100 mètres cubes. Ce volume sert partie au chauffage, partie aux réparations des habitations. Les bois sont grossièrement équarris à la hache ou sciés à bras. Bien que les maisons soient recouvertes en planches, la consommation de cette marchandise n'est pas très élevée, le mélèze employé à cet usage a en effet une durée très grande que l'on estime à celle d'une vie d'homme et l'usure à l'extérieur ne dépasse pas celle qui se produit sur les planches d'appartements.

Trois coupes extraordinaires ont été vendues de 1869 à 1873 ; elles ont produit 5408 mètres cubes vendus 15840 francs, c'est-à-dire environ 3 francs l'un. Ce prix, quelque bas qu'il paraisse, est peut-être encore supérieur à la valeur réelle des marchandises. Celles-ci en effet doivent être façonnées sur place et transportées à dos de mulet, sur un parcours dont la durée exige toujours de 10 à 12 heures pour l'aller et le retour. Traînés bruts jusqu'au Var, les billons exigent des frais que le prix de vente est insuffisant à couvrir. Ces coupes ont porté sur l'épicéa et le sapin. On accorde au mélèze dans des conditions identiques une valeur de 5 francs. Si la demande s'élevait à la hauteur de l'offre, résultat que procurerait l'ouverture de la voie carrossable projetée et même commencée dans le thalweg du Cians, on peut estimer que le mètre cube du mélèze propre au service atteindrait sur pied une valeur d'une dizaine de francs au moins. Ils se trouveraient placés en effet à 70 kilomètres seulement de Nice.

Il est à peine besoin de faire remarquer que l'influence de cette voie serait la même à l'égard de tous les produits du territoire et qu'elle peut seule permettre d'améliorer dans la commune de Beuil les procédés actuels d'exploitation du sol, procédés tels encore aujourd'hui qu'ils étaient au XVe siècle.

#### Produits indirects des forêts

Les forêts ont ici sur le climat, la conservation du sol, le régime des eaux, l'influence qu'on leur reconnaît dans toutes les régions montagneuses. Seules, elles peuvent retenir les terres sur les versants et empêche les érosions qui sont la conséquence forcée de l'action des eaux sur les surfaces pastorales découpées par le piétinement continu des troupeaux. Elles constituent à cet égard un auxiliaire indispensable à l'exploitation pastorale.

L'état actuel des pâturages à Beuil en fournit des preuves surabondantes. Ceux-ci ne sont conservés que sur les massifs et dans leur voisinage immédiat. Dans les régions supérieures, dans le voisinage des hameaux, les gazons sont partout entamés ; la terre végétale se détache du sous-sol par plaques que les eaux émiettent et font disparaître en ne laissant que la roche nue. C'est ainsi que les montagnes particulières sont arrivées aujourd'hui à un état de ruine à peu près complet. A un autre point de vue, l'ombre des arbres fournit aux bestiaux un abri pendant les chaleurs de l'été et entretient en même temps la végétation herbacée sur les croupes où le sol est naturellement superficiel et sec. Ajoutons que les aiguilles du mélèze constituent actuellement le seul engrais que reçoivent les gazons et le seul qui par conséquent puisse en prévenir l'épuisement.

En somme, si le parcours représente la source principale de revenu pour les populations des Alpes, l'observation démontre, d'autre part, qu'en dehors de quelques bas-fonds privilégiés, les pâturages ne se conservent pas sous la protection des bois et la conclusion est que les deux cultures pastorales et forestières doivent être associées pour permettre de tirer du sol, sans l'appauvrir, la somme maxima des revenus que le climat lui permet de tirer.

Procès-verbal de la commission chargée de donner son avis  
sur le projet de périmètre de restauration du Var moyen,  
27 décembre 1888  
7M 708

Le procès-verbal d'enquête contient 69 oppositions au projet du périmètre de restauration jugé inutile et nuisible dans l'intérêt du parcours du bétail. La délibération du conseil municipal est également opposée parce que le périmètre tout restreint qu'il est rendrait par son morcellement tout pâturage impossible.

Monsieur Hallauer\* fait remarquer qu'une étendue de 320 hectares sur 7564 composant l'étendue totale de la commune, soit 4, 2 % ce qui est une proportion excessivement restreinte, l'on doit reconnaître que les travaux localisés dans les lits ou sur les berges des ravins et dans les portions ravinés ou en éboulement de leurs bassins de réception n'entraveront pas plus le pâturage qu'aujourd'hui où rien ne pousse dans les parties du territoire qu'on doit restaurer. Seulement à Beuil comme dans plusieurs autres communes du département on a le grave tort de laisser le bétail dans les pâturages sans aucun gardien, motif pour lequel il divague où bon lui semble. L'établissement du périmètre devra forcément modifier le mode adopté pour la surveillance du bétail dans les parages avoisinant les travaux.

Le conseil municipal déclare en outre s'opposer au reboisement parce que Beuil possède déjà trop de bois et que le ravinement de la commune n'est pas à craindre.

Monsieur Hallauer répond à cette observation que c'est évidemment le motif pour lequel le territoire de Beuil est dans un état de ravinement moins prononcé que les autres communes de la région ; néanmoins des torrents y prennent naissance. Plusieurs photographies présentées à la commission le prouvent d'une manière évidente : ils se réunissent tous dans un collecteur qui est le plus terrible de la région, le Cians, si dangereux lorsqu'il traverse les territoires de Lieuche et de Rigaud et principalement à son embouchure dans le Var où il a déjà emporté le pont de la route départementale N° 207 près du village de Touët de Beuil. D'autre part, les travaux proposés n'ont pas pour mission de créer de la forêt nouvelle mais d'établir une armature de défense contre les érosions. Que cette armature soit de pierres, de clayonnages ou de végétations, peu importe, mais elle doit arrêter la marche des ravins qui s'agrandissent chaque jour. Monsieur Hallauer insiste sur le caractère torrentiel du Cians qui laisse voir tout le long de son cours et à son embouchure combien il est dangereux et l'urgence qu'il y a d'entreprendre à sa source et dans son bassin de réception sur le territoire de Beuil les travaux de restauration nécessaires. C'est là précisément que doit s'exercer le rôle de la commission à qui il appartient de soutenir l'intérêt général du pays contre l'avis entaché d'égoïsme de la commune de Beuil. Il est nécessaire de faire comprendre à nos corps électifs, au Parlement et au Sénat que nous devons tous être solidaires les uns des autres quand il s'agit d'entreprendre des travaux dont l'utilité ne se fait peut-être pas sentir à Beuil même mais en aval fort loin dans la vallée où les inondations du Var envahissent toutes les belles cultures et détruisent quelquefois en 2 heures 40 années de peines et de labeurs dans toutes les propriétés que sillonne le fleuve.

La commission se déclare suffisamment éclairée sur le projet et Monsieur le président met aux voix les questions suivantes :

---

\* inspecteur des Forêts

Y-a-t-il utilité publique à exécuter les travaux de restauration des terrains compris dans le projet de périmètre du Var moyen qui sont situés sur le territoire de la commune de Beuil ?

On vote oui à la majorité de cinq voix contre deux.

Le présent procès-verbal est adopté par les soussignés après lecture faite et clos à Nice le vingt sept décembre mil huit cent quatre vingt huit.

Registre des voyageurs de l'hôtel du Mont Mounier (extrait), janvier 1936  
E57 1I2

Noms et prénoms des voyageurs	Année de naissance	Qualités ou professions	Demeure habituelle	Lieu de naissance
Meyer Amélie	1900	Sans	Nice	Nice
De Mouxy Henri	1910	Industriel	Hyères	Le Creusot
Pittion Louis	1908	Industriel	Marseille	Marseille
Riviere Henri	1889	Commerçant	Paris	Soumians
Brousse De Gersigny	1904	Directeur	Natal	Natal
Howarth Joan	1913	Sans	Malvern	Londres
Warre Annesley	1913	Sans	Cap-Martin	London
Courage Edward	1906	Sans	Roquebrune	Shenfield
Baudrier Yves	1906	Compositeur	Paris	Paris
Townsend David	1892	Sans	Cannes	Sydney
Izrastzoff Constant	1892	Diplomate	Monaco	Buenos-Aires
Fauchille André	1903	Industriel	Lille	Lille
Basilana Marie	1913	Sans	Nice	Nice
Renaudin Marc		Avocat	Marseille	Marseille
Gouin Fernand	1897	Industriel	Marseille	Marseille
Bellissen Emile	1902	Négociant	Marseille	Marseille
Philippon Jean	1900	Docteur		
D'Arifat Suzanne	1894	Sans	Ile Maurice	Natal
Duplais Des Touche	1903	Industriel	Marseille	Rochefort-sur-Mer
Donat Pierre	1901	Notaire		Eauze
Hubou Robert	1840	Industriel	Paris	Paris
Dillius Paul	1900		Nice	Nice
Ador Louis	1884	Sans	Nice	Genève
Cazer Jean	1908	Sans	Paris	Paris
Batalla	1919	Sans	Marseille	Marseille
Marinck Jean	1893	Industriel	Tours	Loudun
Blumenthal Charles	1894	Industriel	Neuilly-sur-Seine	Paris

## Courrier promotionnel pour l'hôtel du Mont Mounier, 1936 E57 1I2

Nous nous permettons de vous rappeler la correspondance échangée ensemble l'année dernière relative à un séjour éventuel à l'Hôtel du Mont-Mounier.

Cette nouvelle station des Alpes-Maritimes a pris depuis un an un essor considérable et compte actuellement parmi les grandes stations françaises de sports d'hiver, grâce à l'équipement sportif dont elle a été dotée : tremplin olympique, un des plus beaux d'Europe, monte-pente pour skieurs en face de l'Hôtel et, dans la région immédiate, téléphérique et second monte-pente.

Nous nous envoyons, du reste, sous ce pli, un dépliant vous donnant, tant sur l'Hôtel que sur notre région, tous les renseignements susceptibles de vous intéresser.

Les pouvoirs publics, conscients du développement des stations de sports d'hiver des Alpes-Maritimes ont consacré des sommes importantes au cours de l'année 1936 pour la réfection des deux routes d'accès à Beuil : l'une par les Gorges du Daluis-Guillaumes est dans un état parfait, l'autre par les Gorges du Cians a été améliorée à un tel point que les parties les plus dangereuses et les plus vulnérables sont maintenant les meilleures. De véritables travaux d'art ont été exécutés et certains petits ponts légendaires sont maintenant remplacés par des ponts monumentaux.

Par ailleurs, un service d'autocars journalier, en correspondance avec les trains de Paris-Lyon-Marseille, assurera le transport des voyageurs.

Dans l'espoir que vous voudrez bien envisager un séjour à Beuil au cours de l'hiver prochain, nous vous assurons à l'avance de nos soins les plus empressés et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Article sur la saison d'hiver à Beuil, extrait de  
*L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*,  
jeudi 27 février 1931

La Côte d'Azur vit de sa « saison d'hiver ».

Mais, de « saison d'hiver », on peut en concevoir, aujourd'hui, de deux sortes : celle des gens qui recherchent un hiver ressemblant au printemps et celle de ceux qui recherchent l'hiver pour l'hiver : la saison de la Côte d'Azur et la saison des sports d'hiver.

Notre journal a toujours dit que la vogue des sports d'hiver risquerait de frapper très gravement notre région si par un véritable miracle nous n'avions, nous aussi, des Alpes et des neiges de novembre à avril, où une seconde saison d'hiver peut se développer parallèlement à celle de la côte.

Chaque année marque, un progrès sensible dans la naissance de cette saison des neiges. Aussi sommes-nous monté à Beuil voir ce que devenait cet embryon.. qu'il faut couvrir, soigner et développer et enfin lancer à grand fracas, lorsque nous serons prêts, sur le marché mondial du tourisme.

La « Vie » d'une station

Nous n'étions pas monté à Beuil en semaine depuis deux ans. Quel changement ! C'est bel et bien une « station », avec ses clients, ses femmes élégantes, les allées et venues entre les hôtels et celui de Valberg, l'animation à l'arrivée des cars, les teints bronzés, les chandails bigarrés, les boutiques de sport. Tout est encore à un modèle réduit, mais merveille des merveilles, personne ne se plaint des affaires.

Laissons Beuil-village pour Beuil-les-Launes où un peu à l'écart, l'hôtel du Mont-Mounier est le premier élément, genre palace, de la future grande station, le second étant le tremplin de saut encore inachevé que le département construit tout à côté et qui avec les sauts de plus de 70 mètres qu'il permettra, sera digne des plus célèbres pentes.

A l'hôtel du Mont-Mounier aussi (et surtout) nous avons trouvé la vie d'une vraie saison. Cet hôtel fait en ce moment (et de loin) son meilleur hiver. Ce résultat a été obtenu grâce à son directeur, M. Bopp, un directeur d'hôtel qui connaît à fond son métier et un sportif que nous aurons suffisamment présenté en disant qu'il est le directeur du Provençal à Juan-les-Pins et qu'il a gagné l'été dernier de nombreuses épreuves de ski nautique. Voilà l'homme qu'il fallait pour lancer la « saison de Beuil ». Par ses relations personnelles, par la propagande réalisée l'été dernier auprès de sa clientèle du Provençal, il a travaillé plus que personne pour l'avenir de Beuil.

De ces plateaux de Beuil-Valberg, il pense, aujourd'hui qu'il les connaît bien, qu'ils ont un avenir touristique très considérable. De ce bel hôtel de montagne, il dit que c'est un excellent instrument malheureusement inachevé ; il pense, comme l'ont déclaré les autres directeurs, qu'un hôtel conçu pour 100 chambres doit avoir 100 chambres et que, avec les 45 chambres actuelles, l'hôtel est « boiteux » : tous ses services sont conçus et construits pour desservir une clientèle double ; dans l'hôtel achevé, il ne serait besoin que d'augmenter de très peu le personnel et le rendement serait bien supérieur. Aussi verrons-nous peut-être l'hiver prochain se prolonger et s'achever vers l'est l'imposante silhouette bien décrochée de ce bel hôtel alpin du Mont-Mounier, suivant la conception primitive de ses architectes, MM. Dalmas et Guilgot.

## Le sport

M. Bopp a dirigé des hôtels dans de grandes stations d'hiver suisses. Il sait que le sport est primordial mais que le très grand sport a une clientèle restreinte qui va vers des stations spécialisées. Les as de la descente à ski, les amateurs de bobsleigh à Sodlchenn sur des pistes spéciales de glace, tout cela c'est très beau dans les journaux ; mais pratiquement la *très grosse majorité* de la clientèle ne demande pas ces sensations aussi fortes. A Beuil surtout, dont l'attrait essentiel est dans le charme et la facilité des promenades à skis.

Il n'est pas besoin de pistes sensationnelles à bobsleigh, mais il faut cependant qu'on puisse faire du bobsleigh. Il n'est pas besoin de grand lac glacé pour le ski-jôring ; mais il faut cependant pouvoir pratiquer le ski-jôring. Ces sports doivent être une distraction non un but. C'est ce qu'a compris M. Bopp.

Il a acquis un bobsleigh. La route de l'hôtel aux Launes et surtout celle de Valberg vers les Launes, durant 2 kilomètres 600, offrent des pistes où si la neige est glacée, on atteint les 60 à l'heure. Les clients de l'hôtel ne tarissaient pas sur certaines descentes depuis Valberg au clair de lune sur une route en glace.

De même des chevaux ont, cet hiver, permis le ski-jôring. Si l'on peut classer le « traineau » parmi les sports, ajoutons que M. Bopp a fait venir de Saint-Moritz un traineau typique de l'Ensandine, qui mène des bandes joyeuses des Launes à Valberg ou bien s'engage, dans le fond des Launes, vers le vallon de Cialandras sur la vieille route spécialement ouverte par le chasse-neige pour le compte de l'hôtel.

Mais ce ne sont-là que des accessoires qui « meublent » les journées. L'essentiel est le ski, le patinage. Le ski, il n'y a qu'à ouvrir la porte de l'hôtel pour trouver d'exquises promenades que pas un hivernant ne connaît toutes, tant elles sont variées.

Le patinage, par contre, exige de difficiles aménagements. Grâce à l'attention dont l'a entourée en particulier Mme Bopp, la patinoire a été cette année parfaite. Dès le début de la saison, une épaisse couche de glace a été formée. Aussi la glace résista-t-elle en plein midi, au beau soleil de la Côte d'Azur. Une sorte de véranda a été construite cette année ; elle abrite un bar et des chaises-longues ; c'est là que, cet hiver, a été le centre de la « saison ».

Mais si le sport est primordial, il n'emplit pas toute la journée. Une station comme Beuil, compte, du reste autant de sportifs que de gens tranquilles cherchant le repos loin de la ville. Aussi M. Bopp s'est-il ingénié à rendre l'hôtel agréable, à y organiser des distractions à y installer des jeux et surtout à créer, grâce à son action personnelle et à celle de Mme Bopp des liens amicaux entre les clients, qui ont formé tout l'hiver un bloc de joyeuse et charmante camaraderie.

### Il y a déjà une clientèle

Mais l'essentiel est de voir si la clientèle répond à cet effort.

Ceux qui doutent du ski ne peuvent raisonnablement plus prétendre qu'une station de sports d'hiver soit inutile à la Côte d'Azur. Mais ils ne la considèrent que comme un terrain de sport pour la population locale. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire : « On ne pourra jamais faire venir des gens sur la Côte d'Azur pour faire des sports d'hiver ! »

A ceux qui pensent ainsi, nous conseillons de faire un tour à l'hôtel du Mont-Mounier.

Ils ne verront certes pas encore une saison capable de donner une vitalité accrue à la Côte d'Azur ; ils ne verront pas un mouvement touristique massif, ils ne pourraient du reste, le voir, car ce n'est pas avec une cinquantaine de chambres qu'une station peut se « lancer ».

Mais ils verront *l'embryon* de tout cela. Ils trouveront des Parisiens, des étrangers venus spécialement pour faire du ski à Beuil. Nous avons feuilleté le registre de l'hôtel. On n'y voit Paris, Lille, Londres, Bruxelles, Rouen, Orléans...

Nice et Cannes ne comptent que pour un dixième à peine. Alors ? Peut-on encore nier ?

Nous pourrions citer des noms ; citons plutôt des faits.

C'est un médecin et un chirurgien parisien qui, avec leurs familles, prennent chaque année ensemble deux vacances ; 15 jours l'été à Juan-les-Pins ; 15 jours l'hiver à Beuil. Ils sont enchantés de tout sauf de l'inconfort des relations des trains et des cars, les trains de nuit arrivant après que le car soit parti pour Beuil. Voilà des clients que la Côte d'Azur n'aurait pas sans Beuil.

Ce sont deux frères d'une grande famille égyptienne habitant Paris. Pourquoi ont-ils choisi Beuil qu'ils ignoraient totalement ? Parce que, n'ayant jamais fait de ski, ils ne savaient s'ils y trouveraient du plaisir. « Si cela ne nous plaît pas, nous descendrons nous amuser à Nice, à Cannes ou à Monte-Carlo ». Ce cas est typique, car il montre le formidable attrait touristique de la dualité de la Côte d'Azur.

C'est un de nos hôtes fidèles de la riche colonie espagnole qui partait chaque hiver suivre les saisons chics de Suisse. Mais, là-bas, il ne faisait pas de ski. Les pentes faciles de Beuil l'ont tenté et, maintenant, il prend des leçons avec passion.

C'est un couturier et un fourreur de Londres venus sur le continent : 1° pour passer deux semaines sur la Côte d'Azur ; 2° pour aller faire du ski dans une grande station. Etant sur la côte, ils ont découvert Beuil au hasard d'une excursion. Au lieu d'aller à l'étranger, ils ont fait du ski chez nous. Ce cas encore est typique. Il montre sur le vif des touristes venant chez nous à la fois pour la côte et pour la neige.

Nous pourrions continuer les exemples. Ce ne sont certes que des exemples : une hirondelle ne fait pas de printemps, mais elle l'annonce. Si deux ou trois cents touristes sont venus cet hiver vers nos neiges sans que notre équipement soit achevé et sans qu'aucune publicité soit faite, cela prouve que nous aurons des milliers et des milliers lorsque viendra le grand lancement.

Pétition du conseil municipal de Beuil au préfet, au sujet de  
la construction de la route du Cians, 30 juin 1866  
2S 487

Monsieur le Préfet

Déjà par plusieurs lettres, Monsieur le sous-préfet a invité la commune de Beuil, ou plutôt le Conseil municipal de cette même commune à voter des fonds pour l'ouverture de la route n° 13 dans la gorge du Cians. Il est vrai, cette route serait pour la commune de Beuil d'un avantage inappréciable ainsi que pour beaucoup d'autres communes encore, mais comment créera-t-elle des fonds pour couvrir cette dépense ? D'abord, tous les fonds qu'elle avait en caisse sont absorbés par les réparations de l'église et du presbytère. De plus il a fallu pour couvrir ces dépenses s'imposer extraordinairement 0,35 centimes additionnels et augmenter la taxe des pâturages [...] Tout cela comme vous pouvez le penser, Monsieur le préfet, a surchargé les habitants qui sont généralement pauvres et accablés de dettes. Leurs revenus sont aussi très restreints. Ils consistent, comme on le sait, en une récolte assez médiocre de seigle et d'orge ; la plus grande partie des habitants n'en ont que pour leur nécessaire. Ce qui pourrait leur donner quelques revenus ce sont les bestiaux mais ces revenus, assez faibles encore, deviennent insuffisants pour faire face à toutes les charges qui leur incombent.

Tous les habitants, il est vrai, étaient fortement portés pour la construction de la susdite route. D'ailleurs on peut le voir par la souscription qui a été faite à ce sujet il y a deux ans. Les mêmes habitants espéraient que les communes environnantes, auxquelles elle procurerait sans doute de grands avantages, l'aideraient dans cette forte charge mais il paraît que toutes ont refusé. Ils espéraient également que le département viendrait à leur secours ainsi que cela semblerait juste parce que jusqu'ici la commune de Beuil a toujours contribué pour une bonne part aux dépenses qui se sont faites pour la route impériale de la vallée de la Tinée. Aidés de votre puissant secours, le département et l'Etat, nous osons l'espérer, nous viendront en aide.

Adresse des notables de Beuil sollicitant l'aide de l'Empereur  
Napoléon III pour la construction du chemin du Cians  
septembre 1867  
2S 487

A sa majesté Napoléon III  
Empereur des Français

Sire

Béni soit le nom de votre Majesté pour nous avoir de nouveau, il y a 7 ans, réunis à notre chère France, et pour son récent décret sur les chemins vicinaux.

Pendant les 45 ans de notre séparation d'avec la mère-patrie, de quels biens n'avons nous pas été privés ! Nous sommes restés comme abandonnés, n'obtenant aucune aide dans nos plus pressants besoins, enserrés par des lignes de douanes entre la France et le Piémont lui-même et, ce qui a été le pire de nos maux, manquant de tous côtés de chemins propres à faciliter nos relations, même avec nos plus proches voisins.

Vous avez apparu, Sire, le digne héritier du grand homme et à peine votre puissance venait-elle de nous ramener à vous que nous ressentions déjà l'effet de votre bonté. Aussitôt, grâce à de généreuses subventions, notre église en ruine se relevait ; des maîtres étaient donnés à nos fils et à nos filles et notre maison communale restaurée et agrandie recevait dignement notre vénérable clergé, nos deux écoles et leurs excellents chefs. Enfin, les routes les plus importantes étaient poursuivies à travers tout le département et déjà l'une d'entre elles s'approche de nous.

Mais votre grand esprit et votre noble cœur, Sire, ont compris que, pour la civilisation et la prospérité pénétrer partout, il faut une viabilité qui soit bonne dans ses moindres ramifications et votre Majesté veut que, dans 10 ans, elle existe. Votre puissante et ferme volonté saura la réaliser et ce sera une des plus grandes oeuvres de votre règne, celle qui, plus que nulle autre, gravera dans le cœur de l'habitant de la plus humble chaumière votre glorieux nom et celui de votre fils bien-aimé. Il n'est pas, Sire, de population qui le sente mieux que la nôtre.

Nous sommes en effet bien malheureux sous le rapport des chemins. La nature s'est complue à nous doter de magnifiques montagnes pastorales, d'imposantes forêts plus que séculaires, composées d'arbres précieux et de vastes terrains cultivés. Mais que nous valent tous ces dons lorsque, faute de chemins passables, nous sommes comme retranchés de la société, manquant de débouchés pour nos produits en bétail, en bois de construction, en grains et autres denrées, et ne pouvant ni voir arriver chez nous, ni aller puiser au dehors des idées d'amélioration que notre isolement forcé nous rendrait du reste inutile ! Avec nos affreux chemins, Sire, nul étranger ne songe à se hasarder chez nous et nous-mêmes, tout habitués, hélas, que nous y sommes, ce n'est qu'avec peine et non sans péril que nous communiquons avec les communes qui nous touchent, bien plus avec nos campagnes elles-mêmes.

Or, si tel est notre triste sort dans la belle saison, que peut-il donc être lorsque survient l'hiver. Alors, les neiges qui nous couvrent pendant six mois nous obstruent ces affreux chemins eux-mêmes et quelle n'est pas notre douleur de voir cependant là, sous nos yeux, des points par lesquels, avec de bonnes routes, avec une seule, Sire, celle de Cians, nous pourrions ne pas cesser un seul jour d'aboutir aux centre principaux de consommation du département, Nice en tête !

Le jour où cette route, dont l'aspect des lieux suffit pour indiquer la situation, viendra à être frayée, sera le jour de notre naissance à la vie. Alors, avec la valeur de nos riches produits naturels, s'accroîtra notre courage et, tandis qu'aujourd'hui le poids des contributions publiques nous paraît bien lourd, qu'une partie d'entre nous émigre et délaisse le champ de ses

pères, notre population, se développant au contraire, s'attachera au sol natal et sa richesse devenant celle de la commune permettra à celle-ci de pourvoir à d'urgents besoins d'utilité publique car, pour ne parler que d'un seul, Sire, notre caisse municipale ne peut pas même, dans sa détresse actuelle, assurer aux habitants, dans le sein du village, l'eau indispensable à leurs ménages.

Daignez, Sire, nous pardonner cette longue mais encore faible peinture de notre affligeante situation. Elle ne tient qu'au défaut de chemins.

Encore une fois donc, Sire, que votre nom et ceux de l'Impératrice et du Prince Impérial soient bénis pour le récent décret de votre Majesté ! Notre population tout entière le proclame le *décret de son salut*.

Sire, nos pères furent français de coeur et d'âme, nous le sommes comme eux, c'est-vous-dire avec quel respectueux amour nous avons l'honneur d'être, de votre majesté, les très humbles, très obéissants et très fidèles sujets.

#### Les notables habitants de la commune de Beuil

Bailon Louis, maire

Carlou Honoré, adjoint

Poésy Silvestre, membre du conseil

Donadei, "

Poésy André, "

Pourchier Joseph "

Robion Jean Dominique "

Garnier André, "

Poésy Honoré, "

Guérin Jean-Baptiste, "

Lombard Louis, "

Pourchier Louis, propriétaire

Vuillaume, instituteur

Richelmy Charles Honoré

Poésy, vicaire

Pourchier Joachim, séminariste

Baylon Jean-André, propriétaire

Carlou Louis Chrysostome, trésorier de la fabrique

## Horaire des chemins de fer du Sud de la France, 1898

<b>Section de Puget-Théniers à Nice</b>									
<b>Distances</b>	<b>De Puget-Théniers à Nice</b>				<b>Distances</b>	<b>De Nice à Puget-Théniers</b>			
	<b>Stations</b>					<b>Stations</b>			
		<b>mat.</b>	<b>mat.</b>	<b>soir</b>			<b>mat.</b>	<b>mat.</b>	<b>soir</b>
	Puget-Théniers.....	5 h 50	10 h 40	4 h 35		Nice.....	6 h 35	12 h 20	5 h 15
9	Le Cians.....	6 h 08	10 h 58	4 h 53	6	La Madeleine.....	6 h 44	12 h 29	5 h 24
10	Touët-de-Beuil.....	6 h 15	11 h 03	5 h 00	7	Saint-Isidore.....	6 h 52	12 h 37	5 h 32
17	Villars-du-Var.....	6 h 37	11 h 23	5 h 21	8	Lingostière.....	6 h 57	12 h 42	5 h 39
20	Malaussène .....	6 h 45	11 h 31	5 h 29		{arr.	7 h 10	12 h 55	5 h 53
27	La Mescla.....	7 h 00	11 h 43	5 h 41	13	Colomars.....	mat.	jour	soir
30	La Tinée.....	7 h 11	11 h 55	5 h 55		{dép.	7 h 19	1 h 00	6 h 03
34	Plan-du-Var.....	7 h 23	12 h 05	6 h 05	17	Castagniers.....	7 h 29	1 h 10	6 h 13
36	Pont Charles-Albert.....	7 h 29	13 h 12	6 h 12	21	Saint-Martin-du-Var.....	7 h 44	1 h 21	6 h 29
38	Saint-Martin-du-Var.....	7 h 40	12 h 22	6 h 24	23	Pont Charles-Albert.....	7 h 50	1 h 30	6 h 35
42	Castagniers.....	7 h 49	12 h 32	6 h 31	25	Plan-du-Var.....	7 h 57	1 h 37	6 h 46
	{arr.	7 h 58	12 h 42	6 h 44	29	La Tinée.....	8 h 06	1 h 47	6 h 58
45	Colomars .....	mat.	soir	soir	38	La Mescla.....	8 h 14	1 h 55	7 h 09
	{dép.	8 h 05	12 h 55	6 h 53	39	Malaussène.....	8 h 29	2 h 10	7 h 21
51	Lingostière.....	8 h 18	1 h 10	7 h 07	41	Villars-du-Var.....	8 h 41	2 h 22	7 h 33
52	Saint-Isidore.....	8 h 22	1 h 15	7 h 12	49	Touët-de-Beuil.....	8 h 57	2 h 38	7 h 51
56	La Madeleine.....	8 h 29	1 h 23	7 h 20	51	Le Cians.....	9 h 02	2 h 43	7 h 55
59	Nice.....	8 h 39	1 h 32	7 h 29	59	Puget-Théniers.....	9 h 19	3 h 01	8 h 13

## Horaire de l'omnibus Halte de Cians-Beuil, 1897

Omnibus 6 places

*Stationnement* : à la gare de Touët-de-Beuil ou à la halte du Cians.

*Entreprise* : M. Michel Pourchier, hôtelier et guide du club alpin de Beuil.

*Horaire* : La durée du trajet est de cinq heures : ce service étant facultatif, le voyageur devra prévenir d'avance M. Pourchier.

*Prix des places* : le voiturier traite de gré à gré, suivant le nombre de voyageurs.

*Indication particulière* : M. Maurin, hôtelier à la halte du Cians, se charge également du transport des touristes à Beuil.